

# Projet d'Établissement

## Ecole Communale Jambes 2



Implantation de

**VELAINE**  
Rue Henri Duhainaut 7  
5100 JAMBES  
081 / 30 20 98

Implantation de

**ANDOY - WIERDE**  
Rue Grande 70  
5100 WIERDE  
081 / 40 12 78



# Projet d'Établissement

## 1 Avant-propos

---

Le Pouvoir Organisateur de la Ville de Namur vous remercie pour la confiance que vous lui accordez en inscrivant votre enfant dans l'école communale de JAMBES 2.

Notre projet d'établissement s'articule sur base des décrets "Missions" du 24 juillet 1997, "Ecole de la réussite" du 14 mars 1995 et sur base du projet éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur de la Ville de Namur.

En inscrivant votre enfant dans notre établissement, vous vous engagez à respecter:

- le règlement d'ordre intérieur de la Ville de Namur,
- le règlement des études de la Ville de Namur,
- le projet éducatif et pédagogique de la Ville de Namur,
- le projet d'établissement de l'école de Jambes 2.

### **Adhérer à notre projet c'est:**

1. Nous faire confiance.
2. Porter de l'intérêt à la vie scolaire de votre enfant.
3. Communiquer avec l'équipe éducative.
4. Permettre à votre enfant de participer à TOUTES les activités proposées.

Le projet d'établissement explicite de quelle façon les consignes officielles de la rénovation de l'enseignement sont appliquées dans chaque école.

Ces consignes engagent les écoles à mettre en place une organisation en cycles qui permettra à chaque enfant:

- De parcourir sa scolarité d'une manière continue, à son rythme, sans redoublement, de la maternelle à la deuxième primaire, de la troisième à la sixième primaire.
- De construire des apprentissages en référence à des socles de compétences définissant le niveau requis des études.

**Nous parviendrons à être de véritables partenaires si nous savons exactement ce que chacun attend de l'autre, si la communication entre nous est efficace.**

<p>Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.</p>	<p>Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.</p>	<p>Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.</p>	<p>Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.</p>
<p><b>Le respect des droits de l'enfant</b></p>	<p><b>La maîtrise des compétences</b></p>	<p><b>La citoyenneté responsable</b></p>	<p><b>L'égalité des chances</b></p>
<p>En favorisant l'autonomie de chaque enfant.                  En tenant compte des rythmes de chaque enfant.                  En harmonisant les transitions (passage maternelle / primaire et primaire / secondaire).                  En favorisant l'auto-évaluation.                  En tenant compte de l'évolution de chaque enfant.                  En permettant à chaque enfant d'exprimer son avis, son opinion avec respect.                  En privilégiant un climat de classe harmonieux.</p>	<p>En donnant du sens aux apprentissages (situations de vie, défis, problèmes,...).                  En mobilisant les compétences transversales et disciplinaires dans une même démarche.                  En proposant une démarche active, participative et réflexive.                  En prenant en compte, la continuité des apprentissages, l'organisation de l'école en cycles fonctionnels.</p>	<p>En favorisant la socialisation de chacun des enfants.                  En proposant des travaux de groupes (affinités, besoins,...)                  En privilégiant le développement des pratiques démocratiques au sein de la classe, de l'école.                  En favorisant l'esprit critique.</p>	<p>En proposant une différenciation des apprentissages.                  En utilisant l'erreur comme outil de régulation, de progression.                  En pratiquant l'évaluation formative.                  En tenant compte des besoins, des préoccupations de chaque enfant.                  En s'appuyant sur les réalités sociales et culturelles des enfants.</p>

## **2 Le projet d'établissement se définit en trois axes**

---

**2.1 L'axe éducatif** qui permet de développer les valeurs définies par le projet du Pouvoir Organisateur, à savoir:

- La démocratie
- La tolérance
- L'autonomie
- La solidarité
- La responsabilité
- La congruence

Pour que vos enfants deviennent des adultes responsables, nous partageons avec vous, parents, la mission d'éducation.

Nous devons donc faire vivre et transmettre des valeurs, qui donneront aux enfants un "savoir-être" pour demain.

Notre objectif est d'instaurer une éducation basée sur la participation de tous, où les valeurs sont partagées entre les différents acteurs, la démocratie vécue au quotidien, l'élaboration de règles de vie en société.

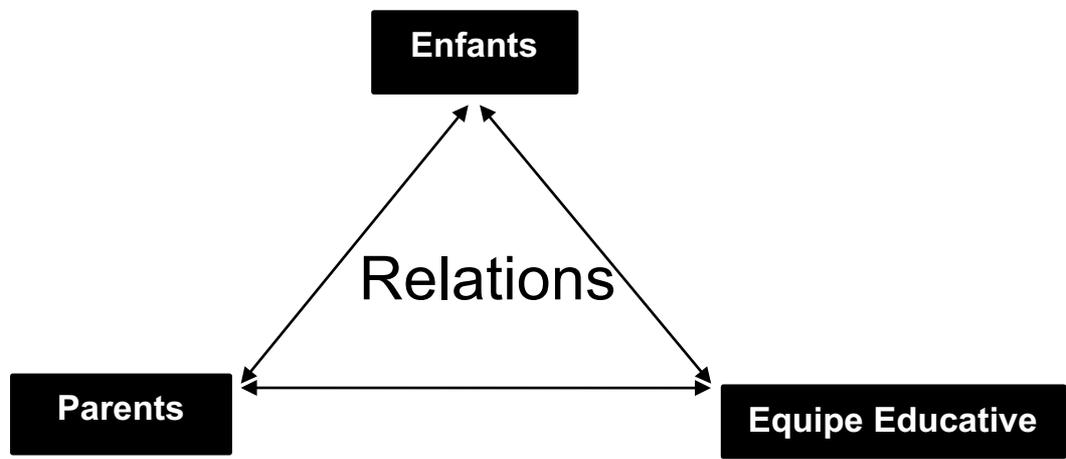
**2.2 L'axe pédagogique** qui définit les stratégies à mettre en place pour développer les compétences générales, transversales et disciplinaires, et les valeurs définies dans l'axe éducatif.

Notre souhait: "un enfant artisan de son bonheur dans le respect de lui-même, des autres et de l'environnement pour pouvoir aborder ses apprentissages".

L'équipe éducative sera attentive à la construction de l'enfant à travers la connaissance de son corps, la confiance et l'affirmation de soi pour mieux s'ouvrir au monde extérieur et devenir un "citoyen responsable".

**2.3 L'axe relationnel** qui favorise le respect, l'écoute et l'intérêt de chacun en établissant des liens durables, basés sur l'ouverture vers l'autre et le monde environnant.

Un partenariat mené conjointement par les enfants, les parents et les enseignants, guidera chaque élève vers l'autonomie, la socialisation, la tolérance et la non-violence.



**R** espect  
**E** coute  
**L** ien  
**A** utonomie  
**T** olérance  
**I** ntérêt  
**O** uverture  
**N** on-violence  
**S** ocialisation

Construire une relation entre enfants, parents et équipe éducative dans un climat de confiance vers une collaboration respectueuse des intervenants.

### **3 Notre projet s'articulera autour de grands principes**

---

#### **3.1 Donner du sens aux apprentissages**

L'enfant développera ses compétences, le plus souvent possible au départ de situations de vie. Il sera un enfant acteur, confronté à la résolution de problèmes vrais. Il pourra ainsi acquérir des compétences solides et transférables:

- savoir parler, écouter, lire et écrire,
- traiter l'information,
- observer scientifiquement,
- expérimenter, constater,
- créer.

#### **Propositions d'actions concrètes**

- Créer un référentiel des différents types de textes.
- Rédiger, sous forme d'une affiche, un règlement visant à mieux vivre à l'école, exposé sur un "mur de citoyenneté".
- Réaliser des référentiels (calendriers, panneaux de présences, des charges, des menus, noms des couleurs, boîtes à nombres).
- Apprendre à créer, à utiliser en toute autonomie, les référentiels disponibles.
- Réaliser des livrets (inventer l'histoire, la couverture,...).
- Réaliser des défis afin de dégager une règle, un concept.
- Construire du matériel pédagogique: thermomètre, boîtes à nombres, etc.
- Exposer les travaux d'enfants (rédaction des panneaux, réalisation du matériel et présentation orale de l'exposition).
- Gérer son journal de classe afin d'organiser son travail sur la semaine.
- Mettre en place des stratégies de lecture qui favorisent la compréhension de l'information, particulièrement le développement de "l'inférence".
- Participer à des ateliers scientifiques.
- Travailler l'écoute, le langage, la communication, via des activités ludiques telles que des jeux de sons, des comptines, etc.
- Demander à l'enfant de verbaliser clairement les actions, les consignes, afin d'enrichir son langage et son vocabulaire.
- Apprendre la socialisation par des activités corporelles, par des jeux de coopération et des activités psychomotrices.
- Vivre des sorties didactiques, sources concrètes de projets.
- Organiser des classes de dépaysement.
- Rechercher des informations et les exploiter au moyen de la "Cyberclasse" et les tableaux interactifs.

### **3.2 Assurer la continuité**

Pour permettre à l'enfant de parcourir sa scolarité de manière continue, une planification des apprentissages dans les différents domaines est établie au niveau des cycles. Ceci dans le but d'aborder tous les "Savoirs, Savoir-Faire, Savoir-Etre" et acquérir toutes les compétences nécessaires en vue de l'obtention du CEB (Certificat d'Etude de Base).

La continuité recouvre deux aspects de l'acte d'enseigner:

- la méthode,
- la progression des contenus enseignés.

#### **Propositions d'actions concrètes**

- Rechercher, créer et utiliser des référentiels: véritables outils qui suivront l'enfant au cours des différents cycles.
- Apprendre à créer la table des matières d'un classeur.
- Apprendre à avoir de la rigueur, du soin, pour réaliser ses devoirs et les travaux: présentation, date, utiliser les outils adéquats.
- Utiliser et créer des référentiels communs entre le niveau maternel et primaire, qui seront à disposition des élèves pour leurs apprentissages.
- Utiliser les mêmes caractères d'écriture au niveau maternel jusqu'au cycle 5/8.
- Utiliser les mêmes codes et critères de reconnaissance pour la terminologie.
- Décloisonner les classes pour permettre la remédiation, le dépassement, en ateliers de soutien, de renforcement.

### **3.3 Aider chaque enfant à progresser en pratiquant la différenciation**

Nous devons assurer aux élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Nous devons amener tous les élèves à s'approprier l'ensemble des "Savoirs" et à acquérir des compétences en garantissant un enseignement de qualité.

Nous devons promouvoir la confiance en soi avec des apprentissages adaptés à chacun d'entre eux, leur faire suivre un cheminement différencié pour arriver à la maîtrise des compétences.

Nous devons différencier le parcours en fonction des compétences des enfants. Pour permettre cette différenciation, chaque enseignant installera une évaluation formative afin d'amener chaque apprenant au maximum de ses possibilités.

#### **Propositions d'actions concrètes**

- Permettre aux enfants de niveaux différents de s'entraider (tutorat, groupes verticaux).
- Tenter de détecter le plus tôt possible les problèmes particuliers rencontrés par certains enfants (vue, ouïe, motricité, dyslexie,...) et faire appel à des personnes ressources afin de remédier aux difficultés.
- Différencier les méthodes et les outils d'apprentissage.
- Permettre de gérer le travail à domicile par la programmation hebdomadaire des devoirs.
- Apprendre à l'enfant à gérer son temps en installant des points de repères temporels. Rythmer la journée en notant au tableau le déroulement des activités du jour, ou de la semaine.
- Varier les démarches d'apprentissage pour une même notion comme par exemple l'utilisation d'un matériel varié, de groupes d'enfants différents,...
- Adapter la tâche en fonction des compétences de l'enfant.
- Réaliser des "contrats", fichiers individuels en autonomie.
- Permettre à l'enfant de se connaître et de s'affirmer, de trouver sa place dans le groupe en respectant les autres enfants et l'équipe éducative.

### **3.4 Contribuer à l'éducation de l'enfant dans le respect de lui-même, des autres, de son environnement et de son patrimoine.**

L'école communale est par excellence le point de rencontre, le milieu social dans lequel:

- on étudie,
- on contribue à l'éducation et à l'instruction,
- on partage la vie de tous les autres.

#### **Propositions d'actions concrètes**

- Eveiller à la citoyenneté: visite de la maison communale, organisation d'élections, s'intéresser à l'actualité.
- Adapter le règlement de discipline élaboré au conseil de coopération.
- Aménager des temps de parole (conseils de classe, conseils d'école).
- Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, du patrimoine en leur faisant découvrir ceux-ci (sorties, visites, journées et projets patrimoines).
- Participer à des classes de dépaysement et autres.
- Mettre en place une auto-évaluation.
- Participer au projet "Pro-vélo" aboutissant au brevet cycliste, à une animation sur le comportement du bon piéton,
- Participer aux Olympiades.
- Réaliser des panneaux invitant les enfants à respecter le matériel scolaire, les livres de la bibliothèque, etc.
- Définir le rôle de chacun dans le travail en groupes: gardien du temps, secrétaire, animateur, orateur, "mini prof".
- Organiser un tableau de responsabilités afin d'être attentif à la participation de tous.
- Participer à des activités extérieures au profit des autres: ligue de la sclérose en plaque, banques alimentaires, etc.
- Respecter son corps: réalisation de différents projets "santé à l'école"; projet essentiellement basé sur la nécessité d'une alimentation saine et équilibrée.
- Mettre en place différentes actions concrètes en relation avec le règlement de l'école, en classe avec une banque de "récompenses ou de sanctions". Gestion de ce règlement par les enfants, regroupés au sein d'un conseil d'école.
- Organiser un conseil de coopération: encourager le dialogue, motiver, émettre des critiques constructives pour rendre l'enfant acteur-médiateur, mettre des mots sur les maux,...
- Participer au Projet MEGA (Mon Engagement pour Garantir l'Avenir) pour le cycle 4 (5<sup>e</sup> & 6<sup>e</sup> primaires).
- Initier les enfants aux premiers gestes qui sauvent.

## **4 Organisation de notre école concernant**

---

### **4.1 L'année complémentaire**

Son organisation doit être exceptionnelle. Il ne peut s'agir d'une année de redoublement.

Pour des raisons d'absentéisme de longue durée (par exemple maladie) ou pour d'autres raisons, l'équipe éducative pourra envisager une année complémentaire afin de permettre à l'enfant d'adapter son parcours scolaire en fonction de son rythme et de ses compétences.

### **4.2 Le passage du primaire au secondaire**

La classe des élèves de la sixième année primaire recevra une information concernant les différentes orientations possibles à la fin de notre enseignement primaire.

Les enseignants du 4<sup>e</sup> cycle organiseront les référentiels des enfants en veillant à la continuité des apprentissages lors du passage au secondaire.

### **4.3 L'accueil des enfants venant de l'enseignement à besoins spécifiques**

Un des objectifs de notre école est, entre autre, de permettre aux enfants, venant de l'enseignement à besoins spécifiques, de s'intégrer en respectant leurs différences.

L'équipe éducative, en fonction des demandes d'intégration à venir, évaluera au cas par cas, la pertinence de celles-ci grâce à une franche collaboration entre les différents intervenants (l'équipe éducative, les parents, les CPMS).

### **4.4 La communication avec les parents**

- Des réunions d'informations seront organisées à l'attention:
  - des parents des enfants des classes maternelles pour permettre une bonne collaboration lors du passage des enfants de maternel vers le primaire;
  - de l'ensemble des parents des enfants de notre enseignement primaire et maternel en début d'année pour permettre une collaboration entre enfant - famille – école.
- Mise en place d'une farde de communication, d'un tableau de communication.
- Des entretiens personnalisés seront organisés en fonction des besoins.

Siège administratif: Rue Henri Duhainaut 7, 5100 JAMBES

 081 / 30 20 98

 081 / 32 21 53

 jambes2@ecolesnamur.be  <http://www.jambes2.be>